



CORIAS

Comité Riverains Aéroport Saint-Exupéry
Mairie de 69330 PUSIGNAN

e-mail : association.corias@laposte.net
Site : corias.org

DERNIERES
NOUVELLES...
DERNIERES

Associations adhérentes : Pusignan CRIE (Contrôle Risques Industrie Environnement) Association Nature et calme de St Laurent, ADEJ Association de défense de l'Environnement de Jons, Naturellement Vilette, Sauvegarde de Grenay, Sauvegarde d'Heyrieux, Janneyrias Vie, Les Amis du Goriot, La Sauvegarde de St Quentin, Montjay mon Hameau

Un avion vous gêne!! contatez le Médiateur de l'aéroport

- téléphone gratuit : 0 800 69 38 01
- en ligne directe : 04 72 22 76 72
- e-mail : frederic.launay@lyon.aeroport.fr
- par courrier Frédéric LAUNAY
Aéroport Lyon-Saint Exupéry -
CCIL BP 113

Le CORIAS au ministère des transports

Le CORIAS au ministère des transports

Ce 6 Octobre 2006, une délégation du CORIAS a été reçue au Ministère des Transports pour faire entendre la colère des riverains de St-Exupéry, au sujet des retards inadmissibles de l'insonorisation des logements dus aux modalités d'encaissement de la TNSA (Taxe Nationale Sur les Aéroports).

L'aéroport fonctionne depuis 1975.

-Il a déjà fallu attendre 10 ans (depuis 1995) pour qu'aient lieu les premiers travaux d'insonorisation.

-Et en dix ans de fonctionnement (1995/2005), **338 logements seulement ont été insonorisés.**

Actuellement, **700 logements environ sont recensés comme éligibles.**

A ce rythme-là, il faudrait attendre encore 20 ans pour que soit achevée l'insonorisation du dernier de ces 700 logements, soit soixante ans après l'ouverture de l'aéroport !

A ce jour, les riverains de l'aéroport ayant droit à l'aide aux travaux d'insonorisation de leur logement ont toutes les raisons d'être en colère face aux retards considérables du financement de cette aide.

En **octobre 2003, décembre 2004 et décembre 2005**, les ministres R. Bachelot, G. de Robien, N. Ollin, D. Perben ont successivement annoncé des réformes portant sur le calcul et la perception de la taxe qui devrait engranger une recette nationale de 55 millions d'Euros par an.

Malgré cela, la recette 2005 n'a été que de 23 millions d'euros et celle prévue pour 2006 ne sera que de 41 millions d'euros. Il manque encore 25% de la somme promise et nécessaire!

Incompétence des services ou duperie ???

La situation est-elle admissible ???

Pour le CORIAS c'est NON

A cela

Le ministère confirme que la TNSA au titre de 2005 n'a pas rapporté les 55 millions escomptés et explique que le calcul de la taxe a été réalisé sur des hypothèses anciennes.

En effet, le trafic de l'année 2000 sur lequel le calcul a été basé, diffère sensiblement du trafic constaté en 2005. Il y a eu en particulier la suppression totale des avions du chapitre 2 (??).

Le ministère précise que la recette pour 2006 atteindra environ 45 millions d'euros

Suite au verso.....

